



La culture pour tous

**Structure Castelnaudaise Pour les Arts**  
Adresse administrative : 34, rue Victor Hugo  
33480 Castelnau-de-Médoc ☎ 05.56.58.19.37  
Siège Social : Mairie - 20, rue du Château - 33480 Castelnau-de-Médoc  
N° SIRET : 499 724 466 000 10 - Code APE : 9499Z - N° création : W334000585

## **PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'an 2025,  
Le 5 Juillet,  
A 14h 20.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 11 Juin 2025.

L'assemblée s'est tenue à l'ancienne salle des fêtes de Castelnau de Médoc. L'assemblée est présidée par Mme Mireille POUPARD FOURRIER, présidente de l'association et de Mme Lafiteau Mariannick, trésorière adjointe.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 101 membres sur 381 votants sont présents ou représentés. Les statuts de notre association indiquant qu'il n'y a pas de quorum pour que l'assemblée puisse valablement délibérer, la présidente Mme POUPARD FOURRIER ouvre la séance d'assemblée.

La présidente remercie les adhérents ainsi que toutes les personnes présentes notamment les membres de l'équipe enseignante. Un merci tout particulier à Emilie Bourit notre assistante administrative et Maud Urbano notre trésorière excusée pour raison familiale, ainsi qu'aux bénévoles et professeurs pour l'organisation de l'assemblée générale et l'après-midi d'inscriptions.

L'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Question concernant le compte rendu de l'assemblée générale du 6 juillet 2024 envoyé par mail aux adhérents,
- Bilans moral et financier de l'année 2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et quitus au conseil d'administration,
- Election des membres du Conseil d'Administration,
- Vote des résolutions,
- Présentation des projets
- Questions diverses.

Sont mis à disposition des membres de l'assemblée à l'entrée de la salle :

- Une copie de la lettre de convocation adressée aux membres,
- La feuille de présence, à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés,
- Les bilans moral et financier de l'association établis par le conseil d'administration,
- Le texte de projet des résolutions soumises à l'assemblée.

#### Questions concernant le compte rendu de l'AGO du 6 Juillet 2024 :

La présidente demande à l'assemblée si certains éléments nécessitent des précisions suite à l'envoi du compte rendu de la précédente AGO par mail. L'assemblée n'ayant pas de questions, la présidente passe au vote de la première résolution.

#### Bilan Moral présenté par la Présidente, Mme Poupard Fourrier Mireille :

Ouverture du nouveau site internet de l'association : un remerciement à toute l'équipe de bénévoles qui ont participé à son élaboration ainsi qu'à Emilie Bourit, notre secrétaire, qui est en charge de sa mise à jour.

Les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'an passé (-35 adhésions) : En 2020, 464 adhérents et 544 cours contractés et en 2025, 360 adhérents et 405 cours contractés, les effectifs de danse remontent légèrement.

Deux cours fermés faute d'inscriptions suffisantes : photographie et chorale.

#### Stages :

Yoga/Maquillage adulte/Heels/2 stages de danse du Tao.

Certaines propositions de stages ont été annulées faute d'inscriptions suffisantes : Danse du Tao/Flamenco/Atelier chignons enfants/Chorale. Le positionnement des stages au niveau du calendrier doit être revu avec des propositions plutôt sur le début d'année car dès le mois de Mai les activités trop nombreuses et les week-ends à rallonge ne sont pas propices pour des stages.

#### Les temps forts :

##### **Les actions menées en partenariat :**

- Accueil des écoles primaires sur l'exposition d'arts graphiques et de photographie : un grand merci à nos mécènes la famille Alindrée pour le prêt gracieux de son local, ainsi qu'à Yasmina et Cyril qui ont animé notre soirée de vernissage, et nos deux artistes locaux M et Mme Hamant invités de l'exposition.
- Participation de la Scapa aux forums associatifs
- Tombola du Téléthon qui a rapporté grâce à la vente de billets des adhérents et à la vente lors du bal 774 euros. Un grand merci aux donateurs qui ont permis de proposer une quarantaine de lots, et aux enseignants et bénévoles pour la vente des billets.
- Accueil des écoles primaires sur le « Jeudi du théâtre », un merci particulier à Laetitia Groizard qui prend en charge la costumerie et une partie des décors de la troupe des Scap'acteurs.
- Avec la bibliothèque : atelier yoga enfants parents, atelier éveil musical guitare et deux ateliers couture.
- Fête de la musique avec la Mairie de Castelnaud : participation des élèves de violon et guitare en concert à l'église et de la section flamenco
- Repas des aînés : merci à Mathilde Berteau Ponce, Cyril et Priscilla pour le beau programme piano chant guitare proposé à cette occasion.
- Margaux Danse avec la participation du Classique et du Heels.
- Chorale « Et toi, comment tu t'appelles ? » mené avec cinq classes de l'école primaire d'Avensan.

### **Les moments conviviaux :**

- Bal d'Halloween ouvert aux enfants l'après midi (gratuit) puis au public de danseurs country le soir (payant)
- Galette des rois pour les adhérents de Scapa. Un merci tout particulier aux professeurs bénévoles présents pour cet événement et à Emilie pour la préparation des ateliers créatifs proposés aux enfants et aux parents enchantés de ce moment convivial.
- Goûters des sections de fin d'année

### **Les S'capades :**

1660 visiteurs sur l'ensemble des événements toutes sections confondues.

### **Dont :**

- Théâtre des groupes primaires : environ 200 élèves de primaires de l'école de la Jalle et 100 élèves de l'école Thomas Pesquet ont assisté à la représentation de théâtre des scolaires.
- L'exposition de l'atelier d'arts graphiques et d'artistes : visitée par 125 élèves de primaires de l'école de la Jalle ainsi que deux groupes du centre de loisirs.
- Concerts d'élèves : deux concerts en églises (Avensan/Castelnau) et un au Moulin des Jalles ont réuni environ 140 personnes.

### **Bilan financier présenté par Mme Mariannick Lafiteau, trésorière adjointe de l'association :**

Le bureau de l'association SCAPA est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2024, d'une durée de 12 mois du 01 janvier au 31 décembre.

A la suite de cette présentation, nous soumettrons à votre vote les résolutions relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

Le total des charges et des produits laisse apparaître une perte de **471,88 €**.

Il vous est proposé de reporter ce résultat au compte de report à nouveau.

Nous vous rappelons que tous les documents comptables sont à votre disposition au cours de cette assemblée générale.

On note une légère baisse des cotisations, adhésions et frais de scène de 2% par rapport à 2023 (après une augmentation de 6,5% sur l'année précédente).

Pour les activités, les salaires (86 691€), les charges sociales (24 311€) et les prestataires (37 584€) représentent 88% des dépenses pour un total de 148 586€. Idem 2023.

Pas d'investissement ni achat de matériel notoires en 2024.

### **Bilan des spectacles de fin d'année (juin 2024)**

- Recettes (billetterie, buvettes et frais de scène ) 7 204€ (6 571€ en 2023), +10%
- Dépenses (costumes, sonorisateur, et achats buvettes) 5 510 € (5 448€ en 2023), quasi identique
- Résultat + 1 694€ (+1 123€ en 2023),-

Le temps de bénévolat se chiffre cette année à 51 968€ (44 721 en 2023), + 16%.

La contribution volontaire de la mairie de Castelnau est passée à 21 151 en 2024 pour 19 419€ en 2023 (+9%).

### **Budget prévisionnel 2025 :**

Établi dans les règles de prudence pour la continuité de l'activité de l'association dans le cadre d'un développement positif et maîtrisé.

168 842€ pour 170 147€ en 2024

Et une prévision de déménagement en septembre 2025.

Les municipalités qui nous soutiennent ont maintenu les montants de subventions et nous les remercions, conscients des efforts qu'elles fournissent pour soutenir la Scapa.

## Vote des résolutions :

### **PREMIERE RESOLUTION**

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire 2024 envoyé par mail aux adhérents convoqués à la présente assemblée 2025.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Adoption du rapport sur la situation morale et financière de l'association présenté par Mme Poupard Présidente et Mme Lafiteau, trésorière adjointe.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après prise de connaissance du rapport de gestion, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, et affectation du résultat déficitaire de l'exercice au compte de « report à nouveau » pour un montant 471,88 €, avec quitus au conseil d'administration pour sa gestion dudit exercice.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Approbation du budget prévisionnel 2025.

## Election du conseil d'administration :

Les membres sortants sont :

Mme Poupard Mireille, Mme Lafiteau Mariannick et Mme Dotte Hélène

Les membres démissionnaires sont :

M. Lhomond Nicolas et Mme Vallaëys Francine

Les membres se représentant : Mme Poupard Mireille, Mme Lafiteau Mariannick

Les membres se présentant : Mme Le Toquin Martory Véronique, Mme Claire Eugénie Géraldine, Mme Correia Granadeiro Ana.

Les membres présents passent au vote ; Mmes Noguere Nathalie et Rouhet Marlène relèvent les bulletins et procèdent au dépouillement.

## Présentation des nouvelles activités pour la saison prochaine par la Présidente :

### Stages et projets :

- Re conduite des actions habituelles qui jalonnent notre année
- Re conduite de plusieurs stages, en évitant les vacances scolaires et les mois de Mai/Juin
- Projet chorale enfants avec l'école primaire de Sainte Hélène
- Projet festival de théâtre sur un week-end avec des troupes du secteur
- Projet de reprogrammation en Octobre /Novembre du spectacle « Les Héritières du Crimes » avec la troupe « Scap and Song » de musicale comédie adultes.
- Inauguration du théâtre de verdure du Hameau des familles
- Inauguration des nouveaux locaux de Scapa

### Ouvertures de cours et d'ateliers :

- Chorale le jeudi soir
- Flamenco le vendredi soir
- Atelier photo
- Atelier Free Art

Reprise des cours : **lundi 15 Septembre 2025 dans les nouveaux locaux**

Le calendrier des manifestations et informations diverses pour la saison à venir est disponible sur le site et la page Facebook de Scapa.

### **Dates des Forums :**

Forum des associations de Castelnau de Médoc **samedi 30 août 2025** à la Plaine des Sports. Même date pour Avensan.

Forum des associations de Lustrac le **dimanche 7 Septembre 2025** à la Salle Polyvalente.

La présidente termine sa présentation par le rappel des valeurs associatives qui permettent aux adhérents et enseignants une pratique sereine et des échanges cordiaux.

Elle répond également à deux questions d'adhérents :

- concernant la salle Thomas Pesquet qui sera au maximum dédiée aux groupes de Modern Jazz dont les effectifs sont importants.
- aux adhérents de théâtre en précisant que les groupes whatsapp seront créés par Emilie à partir du listing adhérent afin que personne ne soit oublié dans les échanges.

### **Votes et élection des membres du conseil d'administration :**

#### **Résultat des votes (pour 101 votants) :**

- Résolution 1 : 101 POUR, 0 CONTRE, 0 NULS et 0 ABSTENTIONS.
- Résolution 2 : 99 POUR, 0 CONTRE, 0 NULS et 2 ABSTENTIONS.
- Résolution 3 : 100 POUR, 0 CONTRE, 1 NULS et 0 ABSTENTIONS.
- Résolution 4 : 99 POUR, 0 CONTRE, 0 NULS et 2 ABSTENTIONS.

#### **Election du conseil d'administration :**

L'ensemble des membres qui se sont présentés, sont tous élus ou réélus, avec les résultats suivants :

Mme Poupard Mireille : 101 voix

Mme Lafiteau Mariannick : 101 voix

Mme Le Toquin Martory Véronique : 101 voix

Mme Claire Eugénie Géraldine : 100 voix

Mme Correia Granadeiro Ana : 96 voix

L'assemblée n'ayant pas de questions et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente de séance, Mme **POUPARD FOURRIER** déclare la séance levée à 15h43.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par la présidente.

La Présidente,

Mme Poupard Fourrier Mireille.

